



Compiègne, le 12 février 2020

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Le tri, c'est partout, à la maison, au bureau et aussi en classe :  
des entreprises, administrations et établissements scolaires  
veulent être exemplaires...**

En partenariat avec CITEO, éco organisme en charge des filières « emballages et papiers » au niveau national, le Syndicat Mixte du Département de l'Oise (SMDO) et ses collectivités membres souhaitent élargir le tri des papiers et des emballages aux entreprises et administrations collectées dans le cadre de la collecte organisée par le Service Public de Prévention et de Gestion des Déchets (SPPGD).

L'objectif est d'augmenter les performances de recyclage des papiers et des emballages, et ainsi de réduire la production d'ordures ménagères. Chaque salarié consomme annuellement 70 à 85 kg de papier, soit l'équivalent de 3 ramettes par mois. Aujourd'hui, ils sont encore trop souvent jetés dans la poubelle d'ordures ménagères alors qu'ils sont recyclables.

22 établissements ont été sélectionnés comme sites pilotes expérimentaux dans le projet de mise en place du tri dans les bureaux et les établissements scolaires, mené par le SMDO (Liste des établissements en pièce jointe).

Ainsi, une fois collectés par les services de la Communauté de Communes, les papiers et emballages sont triés sur le centre de tri à Villers-Saint-Paul. Cet outil industriel permet de séparer 20 matières différentes afin qu'elles soient acheminées vers des usines de recyclage.

**Aujourd'hui, le tri c'est partout :  
TOUS LES PAPIERS et TOUS LES EMBALLAGES se trient.**

Jusque fin avril, les 22 sites pilotes vont expérimenter le tri des papiers et des emballages (test de contenants et de supports de communication) et démontrer qu'il est possible et intéressant de s'investir dans ce défi en faveur de l'environnement.

Le personnel de chaque site ainsi que le personnel d'entretien font partie intégrante du projet.

Durant ces quelques semaines, les avis et impressions des utilisateurs de ce nouveau service seront recueillis, les résultats obtenus feront l'objet d'une analyse permettant ainsi de déployer, dès les mois de juin 2020, les outils plus adaptés. Grâce à ce nouveau service, le SMDO et les collectivités adhérentes du syndicat vont collecter plus de 3 000 tonnes de papiers et d'emballages / an.

### **Contact presse :**

Catherine CARLUY BOCQUET - Tél. : 06 17 45 66 15 / Marlène CUNAT - Tél. : 06 16 14 26 01

